

Livret d'épargne populaire (LEP) : comment ça marche ?

Par **Bercy Infos** < <https://economie.gouv.fr/entreprises/bercy-infos-qui-sommes-nous> >, le 20/12/2022 - **Epargne et investissements mobiliers**

LECTURE : 2 MINUTES

Le livret d'épargne populaire (LEP) est réglementé comme le livret A. Destiné aux personnes aux revenus modestes, il est soumis à un plafond de revenus. Il permet à ses titulaires de placer leurs économies tout en leur assurant un maintien de leur pouvoir d'achat. Découvrez son plafond, son taux et les conditions de revenus pour en bénéficier.

Changement au 1^{er} août 2022

Le taux d'intérêt annuel du livret d'épargne populaire (LEP) qui était fixé à **2,2 %** depuis le 1^{er} février 2022, est revalorisé à **4,6 % à compter du 1^{er} août 2022**.

Quel est le plafond du livret d'épargne populaire ?

Le plafond du **livret d'épargne populaire (LEP)** est fixé à **7 700 €**, hors calcul des intérêts capitalisés.

Le **versement initial minimum sur un LEP** est de **30 €**.

Quel est le taux du livret d'épargne populaire ?

Le **livret d'épargne populaire** est une épargne réglementée par l'État qui décide de son taux de rémunération. Il est fixé à **4,6 % depuis le 1^{er} août 2022**.

Date de calcul des intérêts

Les **intérêts du LEP** sont calculés le 1^{er} et le 16 de chaque mois.

Date de versement des intérêts

Les **intérêts cumulés** sur l'année s'ajoutent au capital le 31 décembre. L'ajout de ces intérêts peut porter la valeur du livret au-delà du plafond du livret.

Quelle est la fiscalité du livret d'épargne populaire ?

Les **intérêts du LEP** sont exonérés d'**impôt sur le revenu** et de prélèvements sociaux.

Qui peut ouvrir un livret d'épargne populaire ?

L'ouverture d'un livret d'épargne populaire est **réservée aux foyers fiscaux résidant en France**.

Un seul livret peut être ouvert par personne - dans la **limite de deux livrets par foyer fiscal** (un livret pour vous et l'autre pour votre époux/se ou votre partenaire de Pacs).

L'ouverture d'un livret d'épargne populaire est **soumise à conditions de ressources**. Pour ouvrir un LEP en 2022, votre **revenu fiscal** de 2020 (indiqué sur votre avis d'imposition 2021) ne doit pas dépasser les limites indiquées dans le tableau ci-dessous.

Plafonds de revenus selon la situation familiale - Métropole

Quotient familial	Plafonds de revenus
1 part	20 297 €
1,5 parts	25 717 €
2 parts	31 137 €
2,5 parts	36 557 €
3 parts	41 977 €
3,5 parts	47 397 €
4 parts	52 817 €
Demi-part supplémentaire	5 420 €

Lorsque les revenus de l'épargnant dépassent ces plafonds au cours d'une année, il peut conserver son LEP si ses revenus de l'année suivante repassent sous la limite d'éligibilité.

Comment déposer ou retirer de l'argent sur un livret d'épargne populaire ?

Sur un LEP, les retraits sont possibles, sans contrainte : votre capital reste disponible. Les versements sont également libres. Par ailleurs, comme tout livret épargne, vous n'avez pas de risque de perte de capital.

Aucune opération ne peut avoir pour effet de rendre le compte débiteur.

Comment rechercher un LEP ?

Votre banque a clôturé votre Livret d'Épargne Populaire après une phase d'inactivité ? Comment récupérer l'argent ?

Avec l'outil **Ciclade.fr** < <https://ciclade.caissedesdepots.fr/je-lance-ma-recherche> > de la **Caisse des dépôts** < <https://www.caissedesdepots.fr/> >, vous pouvez retrouver ces sommes et effectuer une demande de restitution.

Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

Le livret de développement durable

Le compte épargne logement

Le plan épargne logement

Le livret jeune

En savoir plus sur le livret d'épargne populaire

Le livret d'épargne populaire < <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2367>> sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Thématiques : [Epargne et investissements mobiliers](#)

Ce sujet vous intéresse ? Chaque mardi avec la lettre Bercy infos Particuliers, ne manquez aucune info pratique sur vos droits et obligations en matière de fiscalité, épargne, consommation ...

Partager la page   